Ouverture de compte

Le préalable à toute ouverture d'un compte de messagerie au laboratoire est l'enregistrement des informations administratives concernant le nouvel arrivant auprès de la responsable ressources humaines du laboratoire. L'utilisation de ce compte à usage multiple est subordonné au respect de la charte informatique (nouvelle version approuvée le 8 janvier 2014) et aux recommandations du site sur la sécurité des systèmes d'information. Une version anglaise de la charte est également disponible

C'est cet enregistrement des informations administratives qui seul déclenche la création du compte de messagerie qui donne également accès aux différentes machines de calcul, communes ou d'équipe. Le mot de passe est communiqué au responsable administratif du nouvel arrivant et peut ensuite être modifié à cette adresse (cliquer sur le lien ci-dessous) :

Actualisation de votre mot de passe IAS

L'annuaire de l'IAS est également renseigné automatiquement à partir de ces informations administratives. Il est possible de modifier ensuite ces informations d'annuaire (changement de bureau, URL du site web personnel,..) à l'adresse suivante :

Modifications de vos informations personnelles dans l'annuaire IAS

Note : ***Mettre une photo dans le trombinoscope est particulièrement recommandé ***

Seules certaines machines spécifiques à accès restreint doivent faire l'objet d'une demande supplémentaire auprès du service informatique, demande qui doit être effectuée par le responsable des équipements visés.

Un compte de l'université Paris Sud sera également généré avec ces identifiants. Cet accès permet la gestion de son téléphone à tous les personnels, et à des services divers offerts par l'université.

Annuaire de l'université et accès à votre compte

From:
https://docinfo.ias.u-psud.fr/ - **Informations, recommandations et conseils du service informatique de l'IAS**

Permanent link:
https://docinfo.ias.u-psud.fr/doku.php/comptes:ouverture

Last update: **2015/05/05 09:27**